Voisinage : Poulailler

Par **Johns**, le **02/10/2006** à **06:27**

Bonjour

Dans mon plafond de saller à manger, j'ai l'immense plaisir d'avoir une famille de rats ...
On entend nos chers locataires du plafond se ballader, gratter, une sympatic odeur de "pipi" de rats c'est imprégner dans la laine de verre ...

Il me faut mettre de l'apât pour rat, et aller chercher ces charmantes petites bêtes lorsqu'elles sont en état de décomposition. J'adore cet excercice ...

Ces rats sont ici, car un poulailler est à dosser à notre maison ...

Est-ce que c'est autorisé q'un poulailler soit à dosser à une maison ?
Quels sont mes recours juridique ?

Merci,

Par **durelaloi**, le **02/10/2006** à **07:54**

Bjr, Si le poulailler n'était pas adossé à votre maison,cela changerait-il quelque chose?

Ensuite,le mur de votre maison est-il mitoyen? en limite séparative?
Votre voisin y vit-il?

Quel est l'importance de ce poulailler?(20 bestioles,30,100?)

Vous confirmez que ce sont des rats et pas des souris?

Par **gerald**, le **02/10/2006** à **09:08**

ou des fouines!... :P Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **02/10/2006** à **12:27**

d'après ce que je sais je crois qu'on a le droit d'avoir un poulailler chez soit mais c'est limitée à 2 poules si je me trompes pas. Mais aillant des soucis d'animaux de mon coté je crois que tu as le droit de le signaler à ta mairie mais attend quelques réponses d'autres membres car je suis loin d'etre expert

Par **Olivier**, le **02/10/2006** à **12:42**

:))

c'est où dosser ? Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **02/10/2006** à **13:26**

:))

[quote="Olivier":3qmeb8xe]c'est où dosser ? Image not found or type unknown[/quote:3qmeb8xe]
:roll: :roll:

Image not found or type unknown le bled d'à côté, peut-être... Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **02/10/2006** à **13:31**

je crois que c'est entre freux et bominable...

Par **Cynthia**, le **02/10/2006** à **14:57**

En tout cas cest une question pertinente

et si tu allais voir le proprietaire du poulailler, parce que comme toute maison il y a une assurance habitation et c est a l assurance de prendre en charges les dommages qu'il commet envers son voisinage ...

:roll:

bon sinon c est ptet une blague cette histoire Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **zazou**, le **02/10/2006** à **15:02**

non mais sérieusement si c'est une blague il y a réellement une solution, j'ai aussi des soucis avec les animaux et moi on m'a conseillé de ne pas agir directement mais d'envoyer une lettre à la mairie et c'est la mairie qui fait le necessaire, tout ce qui concerne le voisinage je pense qu'il faut s'adresser à la mairie

Par **Camille**, le **02/10/2006** à **15:30**

Bjr,
Oui, mais ce ne sont pas les poules qui sont dans le plafond, ce sont des rats (ou des souris)(ou des fouines)(et peut-être même une araignée). Or, le voisin n'est pas le propriétaire des rats (à moins que...). Donc, il va falloir prouver que ce sont les poules qui attirent les rats. 8)

Pas sûr que la mairie de Freux veuille s'en occuper. Ni celle de Bominable, d'ailleurs. Image not found or type un

Par **durelaloi**, le **02/10/2006** à **16:41**

Bonjour Johns,

Que dîtes vous de tout cela,blague à part.
Beaucoup d'explications vous sont demandées.

Habitez-vous en ville? en pleine campagne?dans ou près d'un village?

Autre question qui me sensibilise:et le chant du coq?....pas de problème?

Cdt

Par **germier**, le **02/10/2006** à **21:35**

j'ai peur que la mort aux rats dans le poulailler ne mrache pas : simple problème de digestion....

il suffit d'attendre l'hiver... une bonne grippe

et pour l'être humain l'antidote est un lait de poule

Par **zazou**, le **02/10/2006** à **21:51**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

moi sans prendre cela à la rigolade car je sais pas comment le prendre, le meilleur moyen est de le signaler à la mairie enfin moi c'est ce que je ferai

Par **Johns**, le **03/10/2006** à **05:57**

Bonjour @ tous et merci de vos réponses

:wink:

J'arrive avec un peu de retard, mais dans une maison toujours des choses à faire ... Image not found or type unkn

J'habite en campagne, nous sommes 4 maisons dans le "village", deux sont mitoyennes à la mienne.

Ce sont bien des rats je peux vous assurer, quand ils seront morts et en état de :))

décomposition je vous en enverrais une jolie photo ... Image not found or type unknown

Le poulailler est adosser au mur de la salle à manger, il y a je ne sais pas une dizaine de poules. Si les rats n'avaient rien à manger, il n'aurait pas élu domicile dans le plafond. Poulailler = rats ...

Je trouve inadmissible que nous devions "dératiser" à cause des poules du voisin !

Je pense aller voir le voisin pour discuter, et après je verrais si j'envoie une lettre au maire.

Si vous avez des conseils, je suis preneur ...
Merci,

Par **durelaloi**, le **03/10/2006** à **08:42**

Bjr,

Je suis septique.

Je ne pense pas qu'une dizaine de poules puisse attirer des rats(j'évoque la nourriture bien sûr).
Il doit y avoir une autre source qui attire antant de rats-n'envoyez pas de photos,svp-

Pouvez-vous boucher leurs entrées?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Vous avez dit qu'il existait 2 ou 3 maisons mitoyennes.Vous voyez ce que je veux dire?....

En général,un rat se nourrit de quoi?Il serait bon de trouver la réponse.

Cdt

Par **zazou**, le **03/10/2006** à **10:54**

si toute fois vous trouvez ou n'arrivez pas à trouver un terrain d'entente avec votre voisin n'insister pas et réagisser auprès de la mairie, elle est là pour ça et pour le bien de ses habitants. Moi j'ai évitée tout contact avec les voisins, j'ai averti la mairie et elle a fait le necessaire et depuis j'ai plus de problème

Par **durelaloi**, le **03/10/2006** à **16:05**

Bonjour Zazou,

Tant qu'on peut rester en bons termes avec les voisins,il faut le faire à monpoint de vue.

Ceci dit,il faudra prouver que c'est la présence des poules qui occasionne la prolifèration des rats.Comme je le disais plus haut,ce n'est pas du tout sûr.mais je peux me tromper.

Personnellement,j'irai discuter cordialement avec tous les voisins de mon problème et demander leur avis.
Sans les mettre en cause de suite.En les questionnant adroitement sans les froisser .

Est-ce qu'ils en ont ,eux des rats?par exemple...

En cas de conflit,voir le maire,OK

Par **germier**, le **03/10/2006** à **21:42**

je ne pense pas que ce soient les poules qui attire les rats

la cohabitation rats , poules devraient tourner aux désaventages de ces dernières

Par **Camille**, le **04/10/2006** à **08:23**

Bjr,
Mais c'est peut-être les rats qui attirent les poules ("[i:20lcseke]Viens poupoule, viens poupoule, viens...[/i:20lcseke]")

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ou alors, les poules se sont organisées en maison close pour rats ? (on devrait peut-être, dans ce cas, parler de "[i:20lcseke]poulailler clos[/i:20lcseke]" ?)

Par **durelaloi**, le **04/10/2006** à **14:44**

Bjr Johns,

J'ai recherché un site qui pourrait vous intêresser;il est canadien:

www.bchealthguide.org/healthfiles/

Bonne lecture.

Moins sérieusement:ne trouvez vous pas que Camille chante faux?
En plus c'est une chanson des années 1910 par là;vous n'étiez pas né ,vous?

Cdt

Par **durelaloi**, le **04/10/2006** à **14:56**

Re,

J'ai voulu vérifier le site et me suis aperçu que ce n'était pas bon.
Je rectifie :

www.bchealthguide.org/healthfiles/bilin ... le37-F.pdf

Par **germier**, le **05/10/2006** à **21:15**

[quote="Camille"]Bjr,
et peut-être même une araignée).
dans le plafond , ?

c'est peut être un loir : les gens disent que cette bête dort : il doit avoir des couhemard, s'il fait du bruit

Mais je suis admiratif : pôuvoir reconnaitre l'urine d'un rat.... il faut être du métier

Mais je ne sais toujours pas si ce sont les rats qui ont fait venir les poules ou l'inverse

Par **Camille**, le **06/10/2006** à **09:18**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,
Je ne sais pas si c'est la bonne question. On peut supposer que les poules ne sont pas venues spontanément. Si le voisin a construit un poulailler, on peut penser que c'est pour y mettre des poules et pas parce que les poules étaient déjà là. Mais, savoir si les rats sont venus spontanément sans relation avec la présence des poules ou si c'est la présence des poules qui les a attiré...

Par **durelaloi**, le **06/10/2006** à **09:55**

Bonjour,

Tant que Johns ne se manifeste pas je dirai à Germier(suite à son message...) qu'étant donné que Johns affirme que c'est bien un rat-il était prés à le faire parvenir...mort-et que l'urine n'a vraisemblablement pas la même odeur que la sienne il en déduit que c'est celle du rat.
Logique,non?

Les rats étant omnivores,ne viennent-ils pas se restaurer dans la cuisine?ou dans les poubelles?

Cdt

Par **Cynthia**, le **06/10/2006** à **11:16**

:roll:

En tout cas moi , j'aimerai bien avoir le fin mot de l'histoire Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **06/10/2006** à **11:58**

Bonjour,
[quote="durelaloi":2gmuaa3v]
étant donné que Johns affirme que c'est bien un rat-il était prés à le faire parvenir...mort-et que l'urine n'a vraisemblablement pas la même odeur que la sienne il en déduit que c'est celle du rat.
Logique,non?
[/quote:2gmuaa3v]
De toute façon, on peut penser que Johns n'a jamais pissé dans sa salle à manger et, quand bien même il l'aurait fait et quand bien même il aurait visé le plafond... (ou alors, il pourrait songer à s'incrire au livre Guinness des records...)

Par **durelaloi**, le **06/10/2006** à **19:13**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonsoir,

Viser ce n'est pas forcèment l'atteindre...sauf si c'est un faux(plafond évidemment)

Cdt

Par **Camille**, le **07/10/2006** à **10:03**

Bonjour,
[quote="durelaloi":khvrl1iy]
Viser ce n'est pas forcèment l'atteindre...[/quote:khvrl1iy]
C'était bien ma conclusion (en pointillés...)

Par **germier**, le **07/10/2006** à **21:39**

soyons sérieux un petit moment
que peut dire Johns : trouble anormal de voisinage
je suis d'accord mais je rétorque : prouve que les poules sont à l'origine des rats: curieux car tes rats n'ont toujoirs pas mangé mes poules ni les oeufs
;non je me suis trompé : d'abord prouve moi que tu as des rats, que tu confonds pas rats des villes et rats des champs,souris et musaraignes et autres bestioles
bon tu reconnais les rats à l'odeur...où as tu appris cela sans doute dans un lieu où il y en a...qui sait si t'en a pas ramené dans ta botte

et on retombe dans l'antique problème des néo ruraux qui croient qu'un posson est carré et pané

si c'étaient les poules je dis : désolé mon pote ,tu aurais du regarder avant de t'installer, disons vices cachés dont le vendeur est responsable

Par **durelaloi**, le **15/10/2006** à **10:41**

Bonjour;

Cynthia aurait aimé avoir le fin mot de l'histoire.Moi aussi.

le temps a passé,on a plaisanté un peu pour l'occuper(le temps).

Maintenant,ce serait sympa si Johns pouvait se manifester.

A lui de voir...

Cdt

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Camille**, le **16/10/2006** à **13:36**

Bjr,

Ben attendez... il est occupé à la cuisine... il est en train de se mitonner une poule au pot...

Par **durelaloi**, le **16/10/2006** à **16:31**

Plus que 9!

Cdt

Par **durelaloi**, le **16/10/2006** à **16:33**

Bnjour Johns,

Finalement ,d'accord pour la photo du rat mort.

Cdt

Par **germier**, le **19/10/2006** à **21:40**

[quote="Camille":6ks5m15t]Bjr,

Ben attendez... il est occupé à la cuisine... il est en train de se mitonner une poule au pot...[/quote:6ks5m15t]

oui mais tu as écrit que les poules sont chez le voisin

attrapes le rat et montre le dans un cirque parce que un rat se mitonner une poule-à plume ou à poil- c est Bizerte

Par **Spaceman20**, le **19/10/2006** à **23:16**

de graines?

Par **Spaceman20**, le **19/10/2006** à **23:18**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:oops:

en reponse au dernier message de la page 1 Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **20/10/2006** à **11:29**

Bjr, :oops:

[quote="Spaceman20":2gmo53ih]en reponse au dernier message de la page 1 Image not found or type unknown
[/quote:2gmo53ih] 8)

Vous allez finir par nous donner la mi-graîne... Image not found or type unknown

Par **Stéphanie_C**, le **20/10/2006** à **12:08**

8)

Personnellement j'attends la photo des rats !! Image not found or type unknown

Par **durelaloi**, le **20/10/2006** à **18:17**

Bonsoir,

Je pense qu'on ne la recevra jamais.
Oui,je dois le dire avec anxiété :j'ai peur pour Johns!

Pas vous?

Cdt

Par **Camille**, le **21/10/2006** à **12:02**

[quote="durelaloi":375tels1]Bonsoir,

Je pense qu'on ne la recevra jamais.
Oui,je dois le dire avec anxiété :j'ai peur pour Johns!

Pas vous?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Cdt[/quote:375tels1]

Oui, le voisin a dû s'en occuper...

[color=white:375tels1]_____[/color:375tels1][img:375tels1]http://sm
la-toile.com/repository/Combat/acide98.gif[/img:375tels1][/color]

Par **durelaloi**, le **21/10/2006** à **14:37**

Bonjour,

Le voisin,le voisin...les rats,oui!

Quel malheur!!! snif,snif!

Cdt

Par **germier**, le **21/10/2006** à **21:20**

j'ai vu dans je ne sais quel journal qu'il était sorti un bouquin à l'usage des nouveaux ruraux...ceux qui râlent parce que le coq annonce le soleil - ce qui prouve leur ignorance puisque c'est le rossignol qui chante le premier
et qui n'ont toujours pas compris qui est le premier de la poule ou de l'oeuf
qui ne savent pas que gente bovidée produit du métahane etc;;;

Par **mathou**, le **21/10/2006** à **21:42**

:lol:

Durelaloi, Camille, Germier : les tontons flingueurs Image not found or type unknown J'ai beaucoup ri à vous lire (mais chut, mon message n'est pas constructif...)

:lol:

Si tu as les références du livre, Germier, ça intéresserait mon père Image not found or type unknown

Par **germier**, le **22/10/2006** à **22:03**

désolé, je n'ai pas relevé les références

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

il me semble que c'était dans "le monde" de la semaine dernière ou sur le barbier

il est sorti un livre sur les chemins d'exploitations

Par **germier**, le **22/10/2006** à **22:07**

GUIDE DES CHEMINS ET SENTIERS D EXPLOITATIONS
de Jean DEBEURAIN
chez EDILAIX collection "popint de droit

Par **durelaloi**, le **23/10/2006** à **11:41**

Bonjour,

Alors,Mathou et Germier vous n'avez pas l'air de vous préoccuper beaucoup du sort de Johns...

Vous faîtes vos courses,tranquilles!

C'est pas bien sympa!
Enfin!

Cdt quand même

Par **mathou**, le **23/10/2006** à **14:00**

J'attends que Johns poste des éléments supplémentaires, les réponses ont déjà été données et on n'en sait pas plus pour l'instant[img:1xz44kwh]http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/langue.gif[/img:1xz44kwh]

Merci d'avoir recherché la référence, Germier [img:1xz44kwh]http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif[/img:1xz44kwh]

Par **germier**, le **23/10/2006** à **21:23**

ce qui m'ennuie c'est que je sais pas si c'est un rat des villes ou un rat des champs
parce que s'il est des villes qui l'a emmené ?
et s'il est des champs il étant là avant

si j'en crois le prénom JOHNS c'est un anglais.. si la cavalerie de St Georges vient à mon aide, j'oublierai jeanne d'arc waterloo, bordeaux etc..

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

toujours la même question : comment sait il que c'est un rat

Par **phanie**, le **07/06/2023** à **10:51**

Salut, je comprends totalement ta situation. Malheureusement, j'ai fait face à un problème similaire avec un rat dans ma maison. Seulement, je n'ai pas eu de chance car on m'a conseillé d'utiliser des appâts empoisonnés" au lieu des répulsifs naturels, pièges, cages,.... Maintenant, cela fait cinq jours que je n'entends plus de bruits étranges dans mon grenier. Cependant, j'ai un rat mort quelque part dans ma maison et je crains que ça ne commence à sentir mauvais bientôt. J'aimerais savoir si quelqu'un ici peut m'aider à trouver une solution à mon problème.
merci d'avance!

Par **C9 Stifler**, le **07/06/2023** à **20:59**

Bonjour,

Je ne sais pas si vous en avez conscience mais vous venez de faire remonter un sujet qui date de 2006. Il aurait été mieux de faire un nouveau post.

D'ailleurs, on n'est pas expert en dératisation, donc je vois mal comment est-ce qu'on pourrait vous aider.

Par **Lorella**, le **07/06/2023** à **22:58**

Bonsoir PHANIE

Vous êtes propriétaire ou locataire ? Les frais de dératisation sont à la charge du propriétaire.

Contactez la mairie (service hygiène et santé) pour demander conseil. Il faudrait savoir d où ils viennent. Il y en aura peut être d autre. La mairie peut intervenir. Les déchets attirent les rats. il faut trouver la source qui les attire.

Par **TED**, le **23/07/2023** à **07:37**

JAI VECU UNE HISTOIRE QUI NEST PAS REGLER A CE JOUR.....JAI ACHETE UNE PETITE MAISON ... OU JE ME SUIS APERCU QUE LA VOISINE FAISAIT DE L ELEVAGE NON DECLARE..UNE 100 POULETS.mitoyen avec ma cuisine JE L AI AVISER L AMIABLE ..JAI SAISI MAIRIE ....MON FAIT SAVOIR QUE CETAIT PAS LEUR PROBLEME...AINSI QUE POLICE MUNICIPAL...A....JAI DU SAISIR MEDIATEUR ET PROCUREUR PLAINTE GEMDARMERIE INTERVENU DONT L...ELEVAGE EST PARTIR SOUS RESERVE....CAR....IL Y RESTE 4 A 8 POULES...MITOYEN A MA CUISINE

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

MEME...AMENE.. MOUCHE ODEURS BRUITS.....LA JE COMPTE FAIRE PASSER UN HUISSIER... ET AVISER LA PRESSE

Par **Lorella**, le **26/07/2023** à **13:03**

Bonjour TED

Incroyable la réaction de la mairie, pas d arrêté municipal sur ce sujet ! Il y a toutefois des risques sanitaires (grippe aviaire et invasion de rats)

Maintenant la basse-cour est descendue à 8 poules, ce n est plus pareil. Ce n est plus de l élevage professionnel, mais considéré comme des animaux de compagnie ou un élevage familial. Il faudrait voir auprès du département la réglementation sanitaire sur les volailles.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés